



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Politique québécoise du transport collectif

FEU VERT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Montréal, le 28 février 2008. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et ses membres se réjouissent que le gouvernement québécois fasse connaître aujourd'hui les modalités d'application des programmes d'aide découlant de la Politique québécoise du transport collectif.

Le lancement officiel, ayant eu lieu aujourd'hui au Réseau de transport de la Capitale (RTC), marque la concrétisation de la politique déposée par le gouvernement Charest en 2006. Cette politique, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action québécois de lutte contre les changements climatiques, vise l'accroissement de l'utilisation du transport collectif partout au Québec. L'objectif fixé est une augmentation de l'achalandage de 8 % d'ici 2012.

Pour atteindre cette cible, les sociétés de transport du Québec ont présenté au ministère des Transports leur plan d'amélioration de service s'échelonnant sur cinq ans, soit pour la période 2007-2011, qui permet en moyenne une augmentation de l'offre de service de 20 %, ce qui dépasse l'objectif initialement fixé dans la Politique, qui était de 16 %. Grâce aux différents programmes d'aide découlant de la Politique, le développement des services offerts par les sociétés de transport est assuré à court terme. Pour les 5 prochaines années, ce sont donc près de 4,5 milliards qui seront investis pour le transport collectif, dont une partie sera puisée à même le Fonds vert.

« Pour l'ATUQ, le transport collectif est à la fois un élément clé et un outil du développement durable des villes du Québec. Par cette annonce, la ministre des Transports, Mme Julie Boulet, et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, en font maintenant la preuve », souligne le président de l'ATUQ, M. Jean-Jacques Beldié. *« Les programmes découlant de la Politique québécoise du transport collectif, en plus de rendre possible la réalisation de nombreux projets chers aux sociétés de transport, permettront au Québec d'amorcer définitivement le virage de la mobilité durable. À cet égard, l'ATUQ et ses partenaires, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal, annonçaient ce matin même la tenue du tout premier Forum québécois de la mobilité durable, une initiative qui vise le développement durable de la mobilité et du transport au Québec ».*

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, responsable communications et relations publiques
Téléphone : (514) 280-4640 / cellulaire : (514) 928-4640
roxane.fafard@atuq.com